



www.journalumali.com

Journal du Mali

L'hebdo

N°526 du 15 au 21 mai 2025

PARTIS POLITIQUES

UNE DISSOLUTION QUI DIVISE

FILIÈRE LAIT

UN BICÉPHALISME INQUIÉTANT

TABASKI 2025

LE PARADOXE !

Le Mali exporte massivement ses moutons, mais peine à les rendre accessibles à sa propre population. Entre flambée des prix, insécurité et marginalisation des éleveurs, la fête s'annonce sous tension.

GRATUIT

Ne peut être vendu

LES GOLDEN DAYS



LE RENDEZ-VOUS DES PUISSANCES MINIÈRES, ÉNERGÉTIQUES ET INDUSTRIELLES

THEME :

UNE GOUVERNANCE RESPONSABLE POUR
UN DÉVELOPPEMENT LOCAL DURABLE



Diffuseur
Officiel



SPONSOR OFFICIEL
MANSA MUSA



23 ET 24 MAI

AU CICB DE BAMAKO

INFOLINE :
+22370008383
+22375613438
E-mail : info@futurcom.org
www.golden-days.world

SPONSORS PLATINE



ÉDITO

Retrouver le sens du dialogue

Depuis un certain temps, le Mali traverse une période décisive et mouvementée. La récente décision des autorités de dissoudre tous les partis politiques, dans un contexte de transition prolongée, soulève des inquiétudes. Pourtant, au lieu d'en faire un point de rupture, cette crise peut encore être une occasion de se parler, de dialoguer, d'échanger et de discuter. Après tout, c'est entre Maliens et, comme le disait l'autre « le Mali de demain ne sera que ce qu'en feront ses fils ».

De nos jours, le pays affronte des défis bien plus urgents. Il s'agit entre autres de l'insécurité persistante, de la dégradation des conditions de vie, du désespoir d'une jeunesse sans repères et sans perspectives... Dans un tel contexte, accroître les frustrations ne peut mener qu'à davantage de replis et de tensions.

D'ailleurs, le passé a montré qu'à chaque fois que les Maliens ont choisi la voie du dialogue, ils ont ouvert la porte à des solutions concrètes. C'est en se rassemblant et non en s'éparpillant que les lignes ont bougé. C'est notamment ce qui avait permis de trouver des compromis en 1991, en 2012 et à d'autres moments critiques. Certes, tout n'a pas été parfait, mais la construction ne se fera qu'ensemble.

Les exemples de la Libye, du Soudan ou de la RDC rappellent le prix du silence et de la fermeture. Là où l'État cesse d'écouter, il finit par se dissoudre. Il n'est pas trop tard. Dialoguer, c'est reconnaître l'autre sans se renier.

Faire un pas, c'est ouvrir l'espace du possible. Dans un pays où tout reste à construire, la voie de la parole partagée est la seule qui vaille.

MASSIRÉ DIOP

LE CHIFFRE

73 millions

de francs CFA. C'est le montant mensuel généré au poste de péage de Kati depuis la digitalisation, soit le triple de la somme perçue auparavant.

ILS ONT DIT...

• « Il faut que les Maliens s'engagent dans la voie de la responsabilité et de l'amour du pays. Il faut que nous sachions que personne ne viendra construire notre pays à notre place. Nous devons sortir de ce narratif qui nous détourne de nos vraies préoccupations sur la base de la démocratie ». **Mamani Nassiré, Ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des Réformes politiques et du Soutien au processus électoral.**

• « J'accuse les politiciens avides, ceux qui, croyant affaiblir leurs pairs, ont cru pouvoir se frayer un chemin jusqu'aux faveurs des puissants du moment. Aveugles à la chute lente de leur propre dignité ». **Hamidou Doumbia, écrivain.**

Donnez votre avis
sur  Journal du Mali

RENDEZ-VOUS

16 mai 2025 :

Présentation du Plan d'action du gouvernement au CNT – Bamako

18 mai 2025 :

Finale CAN U20 2025 – Le Caire – Égypte

20 mai 2025 :

Table ronde sur la sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest – Bamako

25 mai 2025 :

4^{ème} édition du semi-marathon d'Agadir – Maroc

UN JOUR, UNE DATE

15 mai 2015 : Signature de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali qui sera rendu caduque, 9 ans plus tard en 2024.



Les sœurs Cissé, **Fatou, Soussaba et Siradjé**, ont reçu le 13 mai 2025 le Griot Awards au Festival de Cannes, en hommage à leur père, l'illustre cinéaste Souleymane Cissé.



La HAC a décidé le 13 mai le retrait de **TV5Monde** des bouquets des distributeurs de programmes pour traitement jugé partial d'une manifestation. La chaîne avait été suspendue pour 3 mois en 2024.

LA PHOTO DE LA SEMAINE



Les eaux de crue à Mogadishio, en Somalie, le samedi 10 mai 2025, après plus de 115 mm de pluie tombés en 8 heures, provoquant des inondations qui ont fait au moins 7 morts et déplacé plus de 200 familles.

TABASKI 2025 : LE MALI RICHE EN MOUTONS DIFFICILES D'ACCÈS

Chaque année à l'approche de la Tabaski, les marchés à bétail s'emplissent d'effervescence. Pourtant, l'accès à un mouton est un luxe pour une majorité de Maliens. À quelques semaines de l'Aïd el Adha, les indicateurs économiques et les tensions régionales font craindre une nouvelle fête inégalitaire.

MASSIRÉ DIOP

Le Mali, avec un cheptel estimé à 19,2 millions de moutons en 2020, reste un acteur majeur de l'élevage en Afrique de l'Ouest. Pourtant, cette abondance ne se traduit pas par une accessibilité pour les populations locales. En 2024, sur les marchés de Bamako, un mouton moyen coûtait entre 75 000 et 250 000 francs CFA, avec des spécimens dépassant souvent 350 000 francs. Pour beaucoup, ces prix sont inatteignables. Malgré cela, le Mali continue de jouer un rôle central dans l'approvisionnement régional. En 2024, le pays a exporté près de 110 000 moutons vers le Sénégal, soit 37% des importations sénégalaises pour la Tabaski. Ce commerce transfrontalier illustre un paradoxe. Alors que des moutons quittent le Mali en masse, les familles maliennes peinent à s'en procurer un. En valeur, les exportations de bétail, estimées à 140 milliards de francs CFA en 2021, ont chuté à 62 milliards en 2022, impactées par l'insécurité croissante dans les zones pastorales, la flambée des prix du transport, la cherté des aliments bétail et les prélèvements illégaux orchestrés par des groupes armés sur les routes commerciales. Les éleveurs doivent également composer avec un accès difficile au financement. Les crédits d'accompagnement promis par les autorités arrivent souvent trop tard pour être utiles ou ne sont pas renouvelés. Le coût de production augmente alors que les débouchés se réduisent. Les petits exploitants n'ont d'autre choix que de vendre à perte ou de se retirer temporairement du marché. Le paradoxe est d'autant plus

criant que le secteur bénéficie officiellement d'un cadre juridique clair. La Loi d'Orientation Agricole (LOA), adoptée en 2006, reconnaît la place stratégique de l'élevage dans le développement rural et la sécurité alimentaire. Mais, entre le texte et sa mise en œuvre, l'écart est béant. Le Projet de Développement Durable des Exploitations Pastorales au Sahel (PDDES), lancé en 2023, ambitionnait pourtant de renforcer la résilience des éleveurs face aux chocs climatiques et sécuritaires. Sa portée sur le terrain, toutefois, est difficile à évaluer. De plus, depuis trois ans, les autorités de la Transition ont décidé d'octroyer 10% des recettes issues du coton aux éleveurs et acteurs du secteur. Un geste politique fort, mais dont les effets concrets sont encore peu mesurables à l'échelle nationale.

Frontières fermées, circuits cassés Le commerce régional du bétail, longtemps vital pour les éleveurs maliens, traverse une période trouble. En avril 2025, le Gouverneur de Kankan, en Guinée, a ordonné

Le débat sur le modèle pastoral malien, longtemps reporté, s'impose aujourd'hui avec urgence.

l'expulsion de tous les troupeaux maliens présents dans sa région, en invoquant les règles de la CEDEAO sur la transhumance. Si le nombre de bêtes refoulées n'a pas été officiellement communiqué, la mesure a frappé durement les éleveurs, déjà éprouvés par des mois d'insécurité. En Côte d'Ivoire, un an plus tôt, 150 Maliens vivant du commerce du bétail avaient été expulsés du quartier Abattoir de Port-Bouët, à Abidjan, dans le



Des moutons en vente dans un marché de bétails occasionnel à Bamako.

cadre d'un programme d'aménagement urbain. Ce déguerpissement a mis fin à des années de présence économique et sociale des éleveurs maliens sur l'un des marchés les plus stratégiques de la région. Ces événements marquent un tournant dans les relations économiques régionales et révèlent la précarité structurelle d'un secteur vital. Privés d'accès à des circuits commerciaux stables, les éleveurs se retrouvent piégés dans une spirale de vulnérabilité économique. Les marchés de substitution sont rares, les débouchés se réduisent et les coûts explosent. Le manque d'infrastructures, combiné à l'absence de politiques d'inté-

turée existe. La vente promotionnelle de moutons mise en place par la Direction Nationale des Productions et des Industries Animales (DNPIA), en collaboration avec la DRPIA de Bamako, remonte à 2009. Son objectif était de proposer des moutons de qualité à moindre coût à la population et de réduire la pression spéculative sur les marchés traditionnels. En 2024, l'opération a porté sur un total de 32 000 têtes dans tout le pays, dont 22 000 destinées à Bamako. Les communes de Kayes, Sikasso, Ségou, Koutiala, Mopti, San et Tombouctou, ainsi que plusieurs sites de la capitale (Terrain de Lafiabougou, Commune III,

gration régionale efficaces, fragilise davantage les réseaux d'échange traditionnels. Une étude du CILSS note que plus de 60% des flux commerciaux pastoraux de l'espace ouest-africain sont informels. À l'intérieur du Mali, les difficultés s'additionnent. Faute d'infrastructures adéquates pour la vente, d'accès aux crédits à temps ou de régulation efficace des marchés, les éleveurs sont à la merci des spéculateurs. Pourtant, une opération struc-

Sogoniko, Hippodrome) ont accueilli ces points de vente. Les animaux étaient répartis selon trois catégories identifiables par un code couleur : vert (1er choix), jaune (2ème choix) et rouge (3ème choix). À titre d'exemple, en Commune III, 1 616 moutons ont été acheminés depuis Nioro du Sahel et répartis ainsi : 900 têtes de 100 000 à 140 000 francs CFA (1er choix), 566 entre 75 000 et 100 000 francs (2ème choix) et seulement 150 de 60 000 à 75 000 francs CFA (3ème

REPÈRES

Taille estimée du cheptel ovin au Mali : **19,2 millions**

Exportations vers le Sénégal en 2024 : **110 000 têtes**

Perte annuelle estimée due au vol de bétail : **36 milliards FCFA**

Nombre total de moutons mobilisés pour la vente promotionnelle en 2024 : **32 000 dont 22 000 pour Bamako**

choix) soulignant l'insuffisance de l'offre dans les catégories les plus accessibles. Des mesures d'encadrement ont été prises : marquage des animaux, surveillance policière rotative à neuf jours de l'ouverture, contrôle vétérinaire par la DNPIA et la DRPIA, campagnes de sensibilisation sur les axes Nioro - Bamako. Plusieurs réunions préparatoires ont été tenues en amont avec les acteurs de la filière pour assurer la fluidité du dispositif. Malgré cette organisation, la couverture est insuffisante. L'offre ne répond pas à la demande massive, en particulier dans les zones périphériques.

Industrielle ont été fermés pour raisons d'ordre public. Si cette mesure visait à prévenir d'éventuelles infiltrations, elle a eu pour effet immédiat de désorganiser l'approvisionnement local et d'exacerber la flambée des prix dans les quartiers périphériques.

Une fête en sursis La Tabaski n'est pas seulement un moment religieux. C'est aussi un révélateur social. Pour de nombreuses familles maliennes, ne pas pouvoir s'offrir un mouton à sacrifier est vécu comme une blessure, une humiliation silencieuse. Le Mali, pays d'éleveurs, ne parvient encore pas à organiser une Tabaski pour ses propres citoyens sans les mettre en difficulté. Par ailleurs, les autorités sont critiquées pour leur manque d'anticipation et leur incapacité à réformer les filières d'élevage et à protéger les acteurs les plus vulnérables. Les organisations paysannes, quant à elles, réclament une meilleure représentativité et des mécanismes durables pour faire entendre leur voix. Le débat sur le modèle pastoral malien, longtemps reporté, s'impose aujourd'hui avec urgence. Il soulève des interrogations sur l'équité, la résilience face aux crises et le rôle de l'État dans la régulation de cette filière cruciale. À quelques semaines de la « Grande fête » de 2025, rien n'indique que la situation va s'améliorer.

À des milliers de kilomètres de là, le Maroc, lui aussi frappé par la cherté du mouton et la sécheresse, a décidé de renoncer au sacrifice rituel pour 2025. Une mesure radicale justifiée par la rareté des bêtes, leur coût prohibitif et la volonté d'éviter une inégalité flagrante entre les fidèles. Le contraste est saisissant. Tandis que certains pays optent pour des ruptures symboliques fortes, le Mali, riche en bétail mais en mal d'organisation, laisse ses citoyens se débrouiller seuls face à une fête de plus en plus coûteuse. ■

3 QUESTIONS À



SEYDOU NOUROU DIALLO

Secrétaire général de la FENALAIT

1 Quel regard portez-vous sur l'approvisionnement du pays en moutons à l'approche de la Tabaski 2025 ?

Nous assistons à un désordre croissant. L'insécurité empêche les éleveurs de circuler librement. Le bétail, autrefois abondant dans les pâturages, se fait plus rare, à cause de l'accaparement des terres et du manque d'herbe, aggravé par les feux de brousse. Résultat : les animaux sont moins gras et les prix flambent. Aujourd'hui, un bon mouton coûte entre 200 000 et 250 000 francs CFA contre 100 000 francs il y a quelques années. Ce niveau de prix est tout simplement inaccessible pour beaucoup.

2 Quel est l'impact de cette situation sur les éleveurs et les ménages ?

Les petits producteurs, notamment dans les zones rurales, peinent à nourrir leur bétail. Même avec les 10% de graines de coton offerts par les autorités, les aliments sont insuffisants. Beaucoup de familles attendent la veille ou le jour même de la fête pour espérer acheter un mouton, souvent sans succès. Ce n'est plus un luxe, mais un symbole social fort que beaucoup ne peuvent plus assumer.

3 Que faudrait-il changer selon vous ?

Il faut urgemment organiser la filière. Cela passera par le développement de l'alimentation animale, le soutien aux éleveurs localement et enfin l'application des textes comme la Loi d'Orientation Agricole. Le problème n'est pas l'absence de textes, mais leur non application.

TABASKI 2025 AU MALI : L'ABONDANCE INTROUVABLE

1

DES MILLIONS DE MOUTONS, MAIS TROP PEU ACCESSIBLES

Cheptel ovin du Mali (2020) :
19,2 millions de moutons
Prix d'un mouton en 2024 :
Bas : 75 000 FCFA
Moyen : 150 000 – 250 000 FCFA
Haut : jusqu'à 500 000 FCFA
Inflation alimentaire (déc. 2024) : 5,8%
Taux de pauvreté (2023) : 45,3%
Taux d'extrême pauvreté : 19%

2

COMMERCE RÉGIONAL DÉSÉQUILIBRÉ

Exportations vers le Sénégal (2024) :
110 000 moutons exportés
37% des importations sénégalaises
Valeur des exportations de bétail :
2021 : 140 milliards FCFA
2022 : 62 milliards FCFA

3

TENSIONS ET BLOCAGES RÉGIONAUX

Guinée (avril 2025) : expulsion des troupeaux maliens à Kankan
Côte d'Ivoire (2024) :
150 éleveurs maliens déguerpis de Port-Bouët (Abidjan)

4

L'OPÉRATION DE VENTE PROMOTIONNELLE (2024)

Total national : 32 000 têtes
Pour Bamako : 22 000 têtes
Commune III (exemple) :
900 têtes (100 000 – 140 000 FCFA)
566 têtes (75 000 – 100 000 FCFA)
150 têtes (60 000 – 75 000 FCFA)

5

MARCHÉS À BÉTAIL FERMÉS À BAMAKO (SEPT. 2024)

7 marchés fermés :
Lafiabougou-Koda - Sabalibougou
Faladié-Solola - Zone Aéroportuaire
Niamana - Djélibougou - Zone Industrielle

Garbals déplacés en périphérie de Bamako suite à l'attentat du 17 septembre 2024

6

INSÉCURITÉ ET PILLAGES

Vol de bétail estimé :
+36 milliards FCFA/an
Financement indirect du terrorisme par le bétail volé



Afribone

Utilisez notre service de **messagerie**
sûr et **fiable**.



PARTIS POLITIQUES : UNE DISSOLUTION QUI DIVISE

Cela était fortement pressenti depuis quelques semaines : le Président de la Transition a officiellement dissous le 13 mai 2025 l'ensemble des partis politiques et des associations à caractère politique au Mali. Si cette décision met fin aux polémiques, elle continue de diviser les Maliens.

MOHAMED KENOVI

Le décret N°2025-0339/PT-RM du 13 mai 2025 portant dissolution des partis politiques et des organisations à caractère politique en République du Mali, lu par le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des Réformes politiques et du Soutien au processus électoral, Mamani Nassiré, lors d'un flash spécial à la télévision nationale, précise que « les personnes en exercice dans les institutions politiques et administratives de l'État, en vertu d'une désignation de partis politiques ou d'organisation à caractère politique, peuvent poursuivre leurs missions sans pouvoir se réclamer de leur qualité de représentants des partis politiques ou d'organisations à caractère politique ». Il interdit par ailleurs « toute réunion des membres des partis politiques et des organisations à caractère politique dissous » et indique que toute violation des dispositions « expose les auteurs et complices aux sanctions prévues par les lois et règlement en vigueur ». Cette dissolution, qui signe l'acte de décès de tous les partis politiques que le Mali a connu depuis l'instauration



Mamani Nassiré, ministre délégué chargé des réformes politiques.

à la dynamique de réconciliation engagée l'année dernière. « Dans le contexte actuel, les partis politiques sont davantage le thermomètre que la fièvre », avance l'ancien chef de gouvernement. Maître Mountaga Tall, l'un des principaux acteurs du mouvement démocratique, abonde dans le même sens. « Le décret de dissolution des partis politiques et d'interdiction des activités politiques est anticonstitutionnel. Nous ne l'acceptons pas. Nous disons Non ! ». « Nous allons le soumettre à la censure des juridictions compétentes. Puis nous aviserons », poursuit-il.

le 14 mai 2025 à la Primature, le ministre délégué chargé des Réformes politiques et du Soutien au processus électoral a fourni des explications à la décision, soulignant que le gouvernement était obligé de « prendre ses responsabilités ». « La dissolution des partis permettra d'assainir la situation (manifestations, menaces de troubles à l'ordre public, NDLR), qui était en train de prendre des proportions inquiétantes », a indiqué M. Mamani Nassiré.

Nouvelle loi inclusive La dissolution des partis politiques ne signifie pas la fin du multipartisme au Mali. Les partis politiques peuvent à nouveau se créer, tout en respectant les nouvelles dispositions qui seront définies dans la future loi qui portera sur la nouvelle Charte des partis politiques au Mali. La loi N°2025-005 du 13 mai 2025 portant abrogation de la loi N°05-047 du 18 août 2005 portant Charte des partis politiques et de la loi N°2015-007 du 4 mars 2015 portant Statut de l'opposition politique précise en son article 2 qu'une loi détermine les conditions de formation et d'exercice des activités des partis politiques conformément à la Constitution. « La loi qui est annoncée va être élaborée dans un

EN BREF

ENLÈVEMENTS ET DISPARITIONS FORCÉES : LA CNDH ALERTE

Dans un communiqué en date du 12 mai 2025, la Commission nationale des droits de l'Homme (CNDH) se dit préoccupée face aux allégations de violations des droits humains, notamment celles relatives aux enlèvements et aux disparitions forcées, dont les plus récentes concernent des leaders politiques à Bamako. Elle condamne tout acte d'enlèvement, de disparitions forcées, d'arrestations et de détentions arbitraires. La CNDH rappelle que l'exercice des droits civiques et politiques constitue l'essence d'un État démocratique respectueux des droits de l'homme. Elle souligne également l'obligation de l'État de respecter ses engagements internationaux en matière de droits humains, notamment ceux relatifs à la prévention des disparitions forcées. L'organe national de promotion et de protection des droits humains s'appuie sur plusieurs textes et lois en vigueur au Mali, notamment la Constitution du 22 juillet 2023, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples, ainsi que la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre la disparition forcée du 23 décembre 2010. ■ M.K

C'est une tristesse profonde pour la démocratie multipartite et une tristesse encore plus profonde pour le Mali. Dans le contexte actuel, les partis politiques sont davantage le thermomètre que la fièvre.

du multipartisme en 1991 et même bien avant, suscite des réactions au sein de la classe politique dissoute. L'ancien Premier ministre Moussa Mara évoque « une tristesse profonde pour la démocratie multipartite et une tristesse encore plus profonde pour le Mali ». Selon lui, cette décision porte un coup sévère

« **Suite logique** » Si les désormais anciens chefs de partis politiques s'insurgent contre la décision du Président de la Transition, le gouvernement souligne quant à lui qu'elle résulte d'une suite logique des réformes politiques et institutionnelles engagées ces dernières années. Lors d'un point de presse tenu

contexte inclusif. Nous allons faire appel à toutes les personnalités qui peuvent contribuer à l'élaboration d'une bonne loi, conforme à la Constitution et aux aspirations des Maliens et qui tienne compte des recommandations fortes », assure M. Nassiré.

Selon lui, même les anciens acteurs politiques qui le souhaitent seront consultés pour l'élaboration de la nouvelle Charte, en tant que citoyens maliens mais pas sous la bannière de partis politiques. ■



**Du nouveau
chez Sahel Infusion
CAFÉ GINGEMBRE
made in Mali**



Commande par téléphone (00223) 20 21 04 07 / 66 75 84 79 / 66 74 67 78 / 66 74 96 62
www.sahelinfusion.com

COTON : LES ARRIÉRÉS MENACENT LA RELANCE DE LA FILIÈRE

Alors que le Mali célèbre son retour au sommet de la production cotonnière en Afrique, les tensions économiques dans la filière refont surface. À la veille de la campagne 2025-2026, des milliers de cotonculteurs réclament le paiement d'arriérés, estimés à plus de 60 milliards de francs CFA, risquant de compromettre la saison.

FATOUMATA MAGUIRAGA

La Confédération des Sociétés coopératives des producteurs de coton (C-SCPC), qui représente environ 4 millions de personnes vivant directement ou indirectement du coton, alerte depuis des mois sur ces retards de paiement. À la suite de multiples blocages, un nouveau Président a été élu fin 2023 pour stabiliser la filière. Mais les tensions financières restent vives. La Compagnie malienne pour le développement des textiles (CMDT) avait obtenu en janvier 2025 un crédit bancaire de 150 milliards de francs CFA pour acheter 600 000 tonnes de coton graine. Le prix producteur a été maintenu à 300 francs CFA/kg, avec une subvention sur les engrais (14 000 francs le sac minéral de 50 kg et 3 000 francs pour l'organique). Malgré ces avancées, la distribution des intrants ne couvre en ce mois de mai que 13% des besoins, selon des sources internes. La situation a été aggravée



Des cotonculteurs auprès de balles de coton à Koutiala.

Arriérés dus aux cotonculteurs :

60 Milliards FCFA

Crédit obtenu par la CMDT :

150 Milliards FCFA

Pertes liées aux incendies :

250 Millions FCFA

Départ prématuré Le limogeage le 8 mai 2025 du PDG de la CMDT, Mamadou Moustapha Diarra, en poste depuis à peine 10 mois, démontre la crise managériale. Accusé de nominations arbitraires,

par des incendies. Ainsi, 4 000 balles ont été perdues à Koutiala en avril et 1 000 à Bamako en mars, soit plus de 250 millions de francs CFA partis en fumée. Bien que ces incidents soient couverts par des assurances, la défiance monte.

d'inefficacité dans la gestion des stocks et d'une spéculation malavisée sur les prix, son départ intervient alors que les producteurs attendent toujours leur dû. À Sikasso seulement, les impayés avoisineraient 30 milliards. L'option d'une intervention directe du Président de la Transition pour mobiliser le fournisseur, Toguna Agro Industries, est évoquée pour tenter de sauver la campagne.

Toutefois, sans un règlement rapide des arriérés, une meilleure organisation logistique et une gouvernance transparente, la compétitivité du coton malien pourrait de nouveau vaciller. ■

EN BREF

ÉNERGIE : PARIS MISE SUR L'AFRIQUE

Le Forum Invest in African Energy 2025, qui s'est tenu à Paris les 13 et 14 mai 2025, a réuni plus de 750 participants venus de 35 pays, confirmant l'intérêt croissant des investisseurs mondiaux pour le potentiel énergétique africain. L'événement a permis de dévoiler des projets majeurs et des opportunités d'investissement dans les secteurs du pétrole, du gaz naturel liquéfié (GNL), des énergies renouvelables et des infrastructures énergétiques. Parmi les annonces marquantes, la société italienne Eni a dévoilé un plan d'investissement de 24 milliards d'euros sur 4 ans en Algérie, en Libye et en Égypte, visant à renforcer la production énergétique et à soutenir la transition énergétique de ces pays. De son côté, le Mozambique a approuvé le projet Coral Norte LNG, d'une valeur de 7,2 milliards de dollars, marquant une étape significative dans le développement du GNL en Afrique. Le forum a proposé également une « Deal Room » animée par Premier Invest, un espace stratégique de négociation directe entre développeurs de projets et investisseurs, avec en ligne de mire des transactions structurantes. Cette plateforme vise à faciliter la conclusion d'accords d'une valeur totale estimée à plus de 100 milliards de dollars. En parallèle, plus de 150 blocs pétroliers et gaziers ont été mis en offre dans plus de 10 pays africains, démontrant une dynamique d'exploration intense et une volonté des États de renforcer leur attractivité pour les capitaux étrangers. Cet événement souligne le rôle stratégique de l'Afrique dans le paysage énergétique mondial et l'importance de partenariats durables pour soutenir le développement économique du continent. ■

Togo Tile Une révolution solaire dans la cuisine malienne

Au cœur du Mali, Togo Tile transforme la cuisine grâce à l'énergie solaire. Basée à Ségou, cette start-up novatrice propose des équipements de cuisine écologiques alliant innovation et développement durable. L'objectif est d'offrir aux familles maliennes une alternative économique et respectueuse de l'environnement.

Le Mali, riche en ensoleillement tout au long de l'année, offre à Togo Tile un potentiel solaire immense. L'entreprise a su exploiter cette ressource naturelle avec des solutions ingénieuses. Parmi ses produits phares figurent le Cookit, une cuisinière solaire portable, et une parabole solaire performante permettant une cuisson rapide sans bois, charbon ou gaz. Ces équipements réduisent non seulement les émissions de CO₂, mais aussi la déforestation, deux défis majeurs pour le pays. Togo Tile ne se limite pas à ces innovations. Elle a conçu le Panier Thermos, un dispositif qui poursuit la cuisson des aliments sans énergie supplé-

mentaire. Une fois chauffés, les plats continuent de mijoter dans ce panier isolé, économisant ainsi de l'énergie. Mais qu'en est-il de la cuisson nocturne ? Togo Tile a développé un foyer en céramique capable de stocker la chaleur accumulée durant la journée, permettant ainsi de cuisiner même après le coucher du soleil. Cette solution assure une autonomie énergétique aux ménages, réduisant leur dépendance aux combustibles fossiles. En pleine expansion, la start-up prévoit de s'implanter dans tout le pays. Bamako, la capitale, n'est que le début de son aventure. Son ambition dépasse la simple commercia-



Togo Tile innove avec ces produits à base d'énergie solaire.

lisation de produits : elle souhaite sensibiliser les ménages à l'importance des énergies renouvelables et contribuer à la transition énergétique du Mali. Grâce à ses équipements solaires, Togo Tile aide les familles à réduire leur impact environnemental tout

en préservant les ressources forestières. L'entreprise se positionne ainsi comme un acteur-clé de l'innovation verte, alliant tradition et modernité pour un avenir énergétique durable au Mali. ■

IBRAHIM BABY

BOAD Un levier financier majeur pour l'économie

Avec 377,1 milliards de francs CFA mobilisés à travers 22 projets actifs, la Banque ouest-africaine de développement (BOAD) s'impose comme un acteur central du financement de l'économie malienne. Ses interventions structurantes visent à soutenir la croissance, améliorer la compétitivité des secteurs productifs et renforcer les bases d'un développement inclusif. Le portefeuille comprend 109,6 milliards de francs investis dans les infrastructures routières, améliorant l'interconnexion entre les régions

et facilitant l'écoulement des productions agricoles et minières. Dans le domaine de l'énergie et de l'eau, 124,5 milliards de francs CFA sont alloués à des projets essentiels à la productivité industrielle et à l'amélioration du climat des affaires. Le soutien à l'agriculture, chiffré à 118 milliards de francs, cible la modernisation des chaînes de valeur et la sécurité alimentaire, pour contribuer directement à la création d'emplois ruraux et à la stabilisation des prix intérieurs. La BOAD finance

également un projet de 25 milliards de francs CFA dans le logement social, un secteur à fort effet d'entraînement sur les matériaux locaux, l'emploi et la demande intérieure. Par ses choix d'investissement, la Banque injecte des ressources à effet multiplicateur dans l'économie réelle. Elle soutient ainsi les objectifs maliens de relance post-crise, de transformation structurelle et de souveraineté économique, dans un contexte régional marqué par des tensions budgétaires et la nécessité de financements stables. ■



Optez pour un hébergement **web** efficace et **sécurisé.**



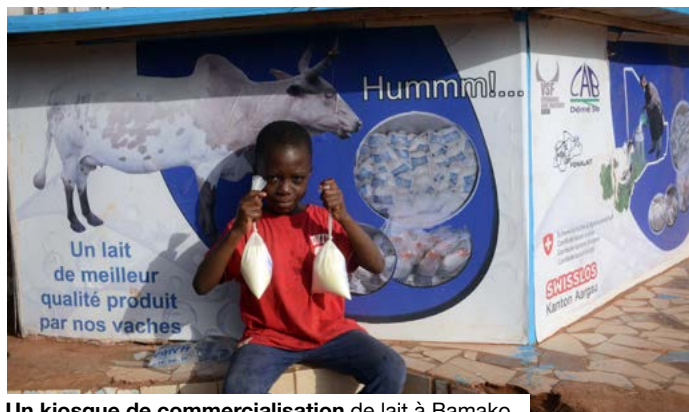
20 28 00 00
www.afribone.com



FILIÈRE LAIT : UN BICÉPHALISME INQUIÉTANT

À quelques jours de la Journée mondiale du lait, un conflit entre deux structures rivales alimente la confusion dans une filière stratégique. Pendant ce temps, les éleveurs continuent de faire face à de profondes difficultés.

FATOUMATA MAGUIRAGA



Un kiosque de commercialisation de lait à Bamako.

Le 1er juin prochain, le Mali célébrera la Journée mondiale du lait. Mais, en coulisses, un malaise grandit au sein de la filière laitière. Un conflit oppose deux structures aux noms presque identiques. Il s'agit de la FENALAIT, fédération reconnue depuis 2006 et de la CON-FENALAIT, créée récemment par le Président de l'APECAM, Bouya Sannoussi. À la veille de cette journée symbolique, la confusion s'installe dans un secteur déjà éprouvé. Officiellement, la FENALAIT regroupe des coopératives de toutes les régions du Mali. Son Secrétaire général, rencontré par nos soins, Seydou Nourou Diallo, dénonce un « bicéphalisme organisé » qui nuit à la crédibilité du pays auprès de ses partenaires. Selon lui, l'utilisation du nom « FENALAIT » par la CON-FENALAIT aurait déjà conduit des bailleurs comme Oxfam à suspendre

leur soutien, entraînant la perte de financements importants. Un procès aurait tranché en faveur de la FENALAIT et le Gouvernorat de Bamako aurait demandé à la CON-FE-

Le manque de financement adapté, l'insécurité dans les zones d'élevage et la concurrence du lait importé à bas prix affaiblissent les marges et la motivation des acteurs.

NALAIT de modifier son nom. Au-delà de ce conflit de légitimité, la filière laitière malienne reste structurellement fragile et traverse de nombreuses zones de turbulence. Le Mali produit environ 200 millions de litres de lait par an, selon les chiffres du ministère de l'Élevage, mais en importe encore plus de 60 000 tonnes, sous forme de poudre, faute

d'une chaîne de valorisation efficace. D'après le Secrétaire général de la FENALAIT Seydou Nourou Diallo, dans la région de Koulikoro, première productrice du pays, plus de 6 millions de litres sont collectés annuellement, mais une large part est écoulee, sans transformation, ni traçabilité, dans l'économie informelle. Les producteurs peinent à accéder à des unités de transformation, à du matériel de conservation et à des débouchés stables. Le manque de financement adapté, l'insécurité dans les zones d'élevage et la concurrence du lait importé à bas prix affaiblissent les marges et la motivation des acteurs.

Dans un pays où le lait est à la fois un aliment de base, une source de revenus pour des milliers de familles rurales et un enjeu de souveraineté alimentaire, cette situation alerte. À l'approche du 1er juin, de nombreux acteurs appellent à une clarification des responsabilités et à un engagement politique ferme pour structurer durablement la filière. ■

EN BREF

AVOIRS SAISIS ET CONFISQUÉS : LA RESTITUTION AU SERVICE PUBLIC EN MARCHÉ

L'atelier national de validation des outils de recouvrement et de gestion des avoirs saisis ou confisqués s'est ouvert ce mardi 13 mai à Bamako. Organisé par l'Agence de Recouvrement et de Gestion des Avoirs Saisis ou Confisqués (ARGASC), avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) à travers le projet LUCCEI II, cet atelier a réuni pendant deux jours une trentaine d'acteurs-clés de la chaîne pénale. L'objectif visait à valider les outils techniques de recouvrement et à réfléchir à la mise en œuvre de la confiscation sans condamnation pénale introduite par l'article 131-9 du nouveau Code pénal. Une démarche considérée comme une avancée majeure dans la lutte contre l'impunité économique. Toutefois, l'enjeu est aussi social. En effet, les participants ont souligné que les avoirs récupérés devraient bénéficier directement aux populations, en renforçant l'accès aux services de base comme la santé, l'éducation, les infrastructures... « L'argent public détourné doit revenir là où il manque le plus », a déclaré un représentant du ministère de la Justice. Pour Oumar Traoré, Directeur de l'Agence de Recouvrement et de Gestion des Avoirs Saisis ou Confisqués (ARGASC), seule une coordination efficace entre juges, enquêteurs et institutions permettra de transformer ces outils juridiques en leviers concrets de justice sociale. En s'attaquant aux circuits d'enrichissement illicite, l'État malien entend redonner aux citoyens ce qui leur revient à travers des instruments juridiques et techniques adaptés à la lutte contre la corruption et la criminalité économique. ■

PRÉSIDENTIELLE EN GUINÉE : MAMADY DOUMBOUYA VERS UNE CANDIDATURE ASSUMÉE

Alors que Conakry annonce une élection présidentielle pour décembre 2025, tout indique que le Colonel Mamady Doumbouya sera candidat à ce scrutin. Une orientation électorale qui tranche avec la stratégie de prolongation transitoire adoptée par les autorités du Mali, du Burkina Faso et du Niger.

MASSIRÉ DIOP



Mamady Doumbouya dirige la Guinée depuis 2021.

Le calendrier électoral en Guinée s'est brusquement précisé. En effet, le lundi 12 mai 2025 le Premier ministre guinéen, Bah Oury, a confirmé que le pays organiserait une élection présidentielle en décembre, conformément aux engagements pris devant la CEDEAO. Cette annonce marque une accélération du processus de transition lancé après le coup d'État de septembre 2021. Mais derrière cette échéance se profile une question centrale. D'aucuns se demandent si le Colonel Mamady Doumbouya sera candidat ? Pourtant tout semble l'indiquer, malgré ses promesses initiales, qu'il ne réitère même plus.

Des proches de l'actuel homme fort de la Guinée sont sans équivoque en évoquant déjà sa participation comme une « nécessité pour la stabilité ». Si cela se confirme, Doumbouya ne serait pas seul sur le continent. Il rejoindrait Mahamat Idriss Déby Itno du Tchad et Brice Oligui Nguema du Gabon dans la liste des dirigeants arrivés au pouvoir par la force avant de tenter une légitimation électorale. Cette option guinéenne tranche nettement avec l'approche défendue par les régimes de l'Alliance des États du Sahel (AES). Au Mali, au Burkina Faso et au Niger, les dirigeants issus de putschs ont, au contraire, opté pour des transitions à durée indé-

États-Unis La Chine décroche une trêve sans livrer bataille

Après des mois de tensions économiques, les États-Unis et la Chine ont annoncé le 12 mai 2025 une trêve de 90 jours dans leur guerre commerciale. Cette pause montre les limites du bras de fer étasunien et souligne la retenue stratégique de Pékin. Le deal prévoit une réduction drastique des droits de douane. Washington passe de 145% à 30% sur les produits chinois et Pékin de 125% à 10% sur les importations américaines. En réponse, les marchés ont bondi de +1 160 points pour le Dow Jones et de +4,4% pour le Nasdaq. La Chine a également levé l'embargo sur les avions Boeing et les

États-Unis ont abaissé leur taxe sur les petits colis chinois de 120% à 54%. Contrairement à Washington, la Chine n'a pas riposté frontalement. Pékin a préféré renforcer sa consommation intérieure, diversifier ses partenaires et laisser les tensions s'épuiser d'elles-mêmes. Une stratégie patiente qui lui a évité l'isolement. Cette trêve révèle un contraste démontrant que là où les États-Unis ont privilégié l'affrontement la Chine a misé sur l'endurance. Les prochains mois diront si cette pause ouvre la voie à une désescalade durable ou si elle n'est qu'un répit avant un nouvel épisode de rivalité économique forte. ■

UNE SEMAINE DANS LE MONDE

Océans : le réchauffement climatique redessine la couleur des mers

La couleur des océans est en train de changer. Une étude publiée en 2024 dans Nature révèle que plus de 56% des mers ont vu leur teinte évoluer en deux décennies, notamment sous l'effet du changement climatique. Traditionnellement verts, les océans ont viré au bleu dans certaines régions comme l'Arctique et l'Antarctique. Cette transformation s'explique par l'expansion des zones pauvres en phytoplancton, ces micro-organismes qui, en forte concentration, donnent aux eaux leur couleur verte. À l'inverse, dans d'autres zones, une micro-algue, Chlamydomonas nivalis, contribue à accélérer la fonte des glaces en assombrissant la neige. Autrefois rouges à certaines périodes, les océans ont connu plusieurs transitions colorimétriques au fil des âges. Aujourd'hui, cette évolution de la couleur, souvent invisible à l'œil nu, modifie aussi la chaîne alimentaire marine, en impactant la base nutritive de nombreuses espèces. À terme, ces variations pourraient devenir un indicateur-clé pour suivre l'impact du climat sur les systèmes océaniques mondiaux. ■

ÉCHOS DES RÉGIONS

MOPTI : LE PERSONNEL DE L'HÔPITAL SOMINÉ DOLO TIRE LA SONNETTE D'ALARME

Les agents de santé de l'hôpital régional Sominé Dolo de Mopti ont manifesté le mercredi 14 mai 2025 pour dénoncer des conditions de travail dégradées. Privés d'eau courante et confrontés à des coupures d'électricité récurrentes, ils peinent à assurer des soins de qualité. Cette situation compromet gravement la prise en charge des patients, notamment en chirurgie, en maternité et en réanimation. Au-delà des problèmes d'infrastructures, le personnel réclame une modernisation urgente du plateau technique, l'approvisionnement en médicaments essentiels et le renforcement des effectifs. Cette mobilisation souligne les défis structurels du système de santé malien, particulièrement dans les régions éloignées. Les autorités sanitaires sont appelées à agir rapidement pour garantir un accès équitable aux soins et restaurer la confiance dans les services publics de santé. Une réaction qui urge, d'autant que cette période coïncide avec la canicule et le début de l'hivernage, qui entraînent de nombreuses pathologies. ■

ATHLÉTISME : VERS UN BRAS DE FER ENTRE LE COMITÉ EXÉCUTIF DÉCHU ET LE CONOR

La Direction nationale des Sports et de l'Éducation physique (DNSEP) a retiré le 30 avril 2025 son agrément à la Fédération malienne d'athlétisme (FMA), entraînant la mise en place d'un Comité de normalisation (CONOR). Cependant, le Comité exécutif de la FMA n'entend pas céder.

MOHAMED KENOVI



L'ancien ministre des Sports Adama Koné a la lourde tâche de concilier les positions à la FMA.

Le CONOR, dont la mise en place a été officialisée le 12 mai 2025, est chargé de prendre toutes les mesures nécessaires pour la normalisation de la Fédération malienne d'athlétisme d'ici le 30 août 2025. Mais sa mission s'annonce difficile. En effet, le même jour, les membres du Comité exécutif déchu ont tenu une conférence de presse, affichant leur détermination à ne pas se plier à une déci-

sion qu'ils jugent illégale. « La lettre de la DNSEP (portant dissolution du Comité exécutif, NDLR) viole la loi du sport et les règlements », confie Oumar Faye, 1er Vice-président du Comité exécutif déchu. Pour Me Modibo Sylla, chargé des questions juridiques à la FMA, la DNSEP est incompétente pour suspendre une fédération, ce qui, selon lui, relève de la compétence exclusive du ministère des Sports.

« Nous allons défendre nos droits devant les instances habilitées », assure-t-il.

Un CONOR mal parti ? Ne reconnaissant pas la dissolution du Comité exécutif, les membres du Bureau déchu ont annoncé avoir saisi la Confédération africaine d'athlétisme, ainsi que la Fédération internationale. Selon eux, ces deux organisations n'accepteront pas de collaborer avec le CONOR mis en place par le ministre de la Jeunesse et des Sports du Mali. La décision N°2025-0045 portant création du CONOR précise que ce Comité est chargé de gérer les affaires courantes, d'élaborer les nouveaux statuts et de convoquer et de superviser l'élection d'un nouveau Comité directeur, entre autres. Cependant, sans l'aval des instances continentales et internationales auxquelles la Fédération malienne d'athlétisme est affiliée, la tâche du CONOR, dirigé par l'ancien ministre des Sports Adama Koné, s'annonce compliquée. Par ailleurs, le Comité exécutif déchu a donné consigne aux athlètes et aux techniciens de la FMA de ne pas collaborer avec le Comité de normalisation.

Les premières décisions du CONOR sont attendues et seront cruciales pour la suite de sa mission. Selon certains observateurs, seule la voie du dialogue avec tous les acteurs de l'athlétisme national, sans exclusion, pourra permettre de poser les jalons d'un nouveau départ. ■

Mondial Basket 2027 Le Mali dans la course

La FIBA a procédé le 13 mai 2025 au tirage au sort des éliminatoires du Mondial de basketball masculin 2027. 5 places sont en jeu pour la zone Afrique et 16 équipes vont tenter de décrocher l'un des précieux sésames lors de qualifications, qui s'annoncent disputées. Le Mali est logé dans le groupe D, aux côtés de l'Angola, de l'Égypte et de l'Ouganda. Pour se qualifier pour le Mondial, les Aigles doivent d'abord terminer parmi les 3 premières équipes du groupe lors du premier tour. S'ils parviennent à franchir ce cap, ils rejoindront le deuxième tour, où deux nouveaux groupes seront constitués. Chaque nation jouera ensuite 6 matchs contre les équipes qu'elle n'a pas encore affrontées. Les 2 équipes les mieux placées de chaque groupe, ainsi que la meilleure 3ème équipe, se qualifieront pour le Mondial 2027. Les éliminatoires débiteront en novembre 2025. ■

M.K



CARTONS DE LA SEMAINE

Achraf Hakimi, Vice-capitaine du Paris Saint-Germain, a été désigné lauréat du Prix Marc-Vivien Foé le 12 mai 2025. Il devient ainsi le 1er joueur du PSG à recevoir cette distinction, qui récompense le meilleur joueur africain évoluant en Ligue 1. Le défenseur marocain succède au Gabonais Pierre-Emerick Aubameyang, vainqueur en 2024.

Le milieu offensif de Bolivar **Ramiro Vaca** a été suspendu provisoirement pour violation présumée des règles antidopage, a annoncé son club après avoir reçu une notification de la Confédération sud-américaine de football (Conmebol). Co-meilleur buteur de la Copa Libertadores (5 buts en 4 matches), l'international bolivien a subi un contrôle positif le 8 mai dernier.

FIACBLA : DIVERSITÉ ET TOURISME CULTUREL À BLA

La 2ème édition du Festival international des arts et de la culture de Bla (FIACBLA) se tiendra du 28 au 31 mai 2025. Havre de paix et de cohésion sociale, cet événement vise à célébrer la diversité culturelle du cercle, tout en faisant de Bla une destination touristique attrayante.

MOHAMED KENOVI



Kary Bogoba Coulibaly alias Madou Wolo est le promoteur du FIACBLA.

Pendant quatre jours, ce rendez-vous culturel régional réunira des artistes et créateurs, des professionnels du secteur, des institutions publiques et privées, ainsi que le grand public, incluant les populations des communes avoisinantes de Bla, et des visiteurs nationaux et internationaux, entre autres. Plusieurs activités sont au programme, notamment des expositions artistiques, des concerts et spectacles de musique, des ateliers et masterclasses, des ciné-débats,

des spectacles de danse et de théâtre, un marché artisanal, des parades et défilés, ainsi que des forums et conférences. Sous le thème « Culture, intégration sous-régionale et développement durable », la 2ème édition du FIACBLA a pour objectifs prioritaires de promouvoir la diversité culturelle, d'encourager les échanges artistiques, de renforcer le tourisme culturel, de favoriser la solidarité culturelle et de mettre en avant les jeunes talents, en leur apportant une visibilité, pour les intégrer

dans le circuit professionnel international. « Les préparatifs avancent bien et toutes les actions sont en cours pour garantir la réussite du festival. Ce dernier est aussi un vecteur de lutte contre l'insécurité actuelle, car il prône la cohésion sociale et incite aux échanges entre les communautés », affirme Sidi Bouaré, Coordinateur du FIACBLA.

Faire la fête dans la paix Dans un contexte de menace sécuritaire dans les régions du Centre, Kary Bogoba Coulibaly, alias Madou Wolo, promoteur du festival, rassure quant à la prise de dispositions particulières pour assurer la bonne tenue de l'événement. « Je peux garantir à toute personne souhaitant participer au festival de venir en toute quiétude pour que nous célébrions ensemble la paix et la cohésion. Rien ne pourra nous en empêcher », clame-t-il, tout en sollicitant l'appui et l'accompagnement des partenaires financiers du secteur culturel. « Soutenir ce festival, c'est soutenir la population de Bla et des environs, tout en apportant un moment de plaisir à ces communautés, déjà éprouvées par les inondations de 2024 », plaide M. Coulibaly.

Avec pour invité d'honneur cette année le célèbre chanteur Abdoulaye Diabaté, le Festival international des arts et de la culture de Bla rassemblera également la crème des jeunes talents musicaux venus du Mali et de la sous-région. ■

INFO PEOPLE

IDRISS KONIPO : SOUS LE FEU DES CRITIQUES

Le vidéaste malien Idriss Martinez Konipo, figure influente sur les réseaux sociaux, est au cœur d'une vive polémique depuis le 13 mai 2025. Invité de l'émission Salif & Sira, il a tenu des propos controversés sur les violences sexuelles, déclarant : « si une fille est violée, c'est souvent à cause de son habillement ». Cette déclaration a suscité une indignation massive, de nombreux internautes l'accusant de banaliser le viol et de culpabiliser les victimes. Des associations de défense des droits des femmes ont également exprimé leur consternation, appelant à une prise de conscience collective. Face à la controverse, Konipo a présenté des excuses publiques qui ne suffisent pourtant pas à éteindre la polémique.



SONGHY BLUES : « HÉRITAGE » SOMMET MUSICAL

En mai 2025, le groupe malien Songhoy Blues s'est hissé au sommet du Transglobal World Music Chart grâce à son nouvel album, Héritage. Ce quatrième opus marque un retour audacieux aux sources du blues du désert, enrichi d'influences traditionnelles maliennes et de textes engagés sur l'unité et la résilience. Entièrement acoustique, l'album se distingue par sa sobriété musicale et la puissance de son message. Salué par la critique internationale, Héritage est déjà perçu comme une référence du genre. Le groupe, originaire de Gao, réaffirme ainsi son rôle de porte-voix d'une jeunesse malienne attachée à ses racines mais tournée vers l'avenir. Ce succès renforce la visibilité du Mali sur la scène musicale mondiale.



Journal du Mali
L'hebdo

Directeur de publication :
Mahamadou CAMARA
mcamara@journalumali.com

Directrice déléguée :
Aurélien DUPIN
aurelie.dupin@journalumali.com

Rédacteur en chef :
Massiré DIOP

Secrétaire de rédaction :
Ramata DIAOURÉ

Rédaction :
Mohamed KENOVI - Fatoumata MAGUIRAGA

Photographie : Bakary E. DAOU

Infographiste : Marc DEMBÉLÉ

JOURNAL DU MALI L'HEBDO, édité par IMPACT MÉDIA Presse.
Hamdallaye ACI 2000 - Immeuble Badenya, près M&EVA Palace - Bamako
Tél : +223 20 23 00 66
www.journalumali.com
contact@journalumali.com

KOWBEYE!



La télé qui vous allume !



CHAQUE SAMEDI | 20H15

INFO • CULTURE • DIVERTISSEMENT